

## COLLECTIF RENARD GRAND EST

regroupant plus de 60 structures liées à la protection de la nature

# LE PRÉFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE CÈDE AU LOBBY DES CHASSEURS

en autorisant à nouveau le tir de nuit des renards !

**TUER DES RENARDS NE PARTICIPE PAS À LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ !  
C'EST POURTANT POUR CELA QUE LE PRÉFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE A AUTORISÉ  
LE TIR DE NUIT DES RENARDS JUSQU'À LA FIN DE L'ANNÉE, ET CE MALGRÉ UNE FORTE  
OPPOSITION CITOYENNE.**

Bien que rien ne le démontre, les chasseurs de Meurthe-et-Moselle accusent les renards d'être responsables de la régression des espèces dites de « petit gibier » (lièvre, faisan, perdrix). Non seulement, le renard est déjà tiré de jour toute l'année, piégé et déterré. Mais cela ne leur suffit pas. C'est pourquoi la Fédération Départementale des chasseurs demande et obtient, depuis plusieurs années, l'autorisation de tirer les renards la nuit sur une grande partie du département de la Meurthe et Moselle.

Pourtant cela ne sert strictement à rien. En effet, de nombreux éléments et travaux scientifiques réalisés ces dernières années montrent que le renard n'est pas responsable de la raréfaction de certaines espèces de gibier. D'ailleurs, même la fédération des chasseurs de Meurthe et Moselle n'arrive pas à produire un argumentaire sérieux : Les dossiers qu'elle a fournis pour justifier ces tirs sont clairement orientés et à charge, avec de nombreuses données douteuses, des incohérences, une analyse qui est partielle, erronée et dénuée de rigueur scientifique\*.

**Le Préfet n'a, en aucun cas, pris en compte les éléments forts en défaveur de cette destruction des renards :**

- 1) La **consultation du public** lancée par la préfecture qui s'est révélée **défavorable** à plus de 90% à cet arrêté (1197 avis opposés au tir de nuit contre 90 favorables). Certes, une consultation du public n'est pas un vote, mais la majorité des contributions citoyennes étaient argumentées de manière pertinente\*.
- 2) **L'avis du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel** Grand-Est (CSRPN) qui a souligné « l'aberration et le non-sens écologique que représente l'autorisation de destruction du renard roux par tir de nuit ».
- 3) Les **jugements des tribunaux** administratifs de Strasbourg puis de Châlons-en-Champagne qui ont récemment annulé des arrêtés préfectoraux similaires dans l'Aube, les Ardennes et la Moselle.
- 4) Une **pétition citoyenne** contre ces tirs de nuit en Meurthe-et-Moselle qui a recueilli plus de **70 000 signatures** en quelques jours.

Le Préfet cède donc clairement au lobby des chasseurs qui obtiennent ainsi l'autorisation de tirer 500 renards sur plus de la moitié du département avec le faux prétexte de « préservation de la biodiversité ». Les seuls intérêts



que cela sert, ce sont ceux des chasseurs : tuer des renards pour espérer favoriser quelques espèces animales qui seront elles-mêmes tirées à la chasse ! Ainsi, au cours des 4 dernières années 26 000 renards ont été tués afin de prélever 4 900 lièvres en Meurthe-et-Moselle ! Est-ce cela la préservation de la biodiversité ?

Les tirs de nuit des renards sont inutiles et le fait que la mort de 500 renards ne soit pas de nature à faire disparaître l'espèce ne constitue pas, en soi, une raison valable, d'autant moins au nom de la « biodiversité ». **On ne préserve pas la nature à coup de fusil !**

Des associations du Collectif Renard Grand Est déposeront prochainement un recours auprès des tribunaux contre cet arrêté.

**Contact presse : [franckvigna@sfr.fr](mailto:franckvigna@sfr.fr) / 06 20 18 52 22**

**[www.renard-roux.fr](http://www.renard-roux.fr) - [www.facebook.com/CollectifRenard](https://www.facebook.com/CollectifRenard)**

\* Vous pouvez consulter la contribution du Collectif Renard Grand Est à l'adresse suivante : <http://www.renard-roux.fr/consultation.html>

---

### Collectif Renard Grand Est

Le Collectif Renard Grand Est regroupe plus de 60 structures liées à la connaissance et à la protection de la nature du Grand Est. Il milite pour que soient enfin pris en compte les éléments scientifiques en faveur du Renard roux et que cesse l'acharnement inutile contre cette espèce.

